SUDAK ANTI RETRAIT

Adjuvant réducteur de retrait pour bétons, mortiers et chapes – faible COV

Description produit

SUDAK ANTI RETRAIT est un adjuvant liquide réducteur de retrait à base de polyéthers modifiés. Il limite la formation de fissures et les déformations des bétons et mortiers en réduisant à la fois le retrait plastique et le retrait de séchage.

Son mode d'action est physique : agent tensioactif, il migre à l'interface liquide-vapeur des capillaires et abaisse la tension superficielle de la solution interstitielle pendant le séchage (≈ 28 mN/m contre 72 mN/m pour l'eau). Les forces capillaires, cause principale du retrait, sont ainsi fortement réduites.

Domaines d'application

- Chapes fluides et chapes traditionnelles.
- Dallages et sols industriels, en particulier les grandes surfaces sans joints.
- Bétons durables et ouvrages exposés (ouvrages d'art, réservoirs, parkings).
- Éléments préfabriqués en béton.
- Bétons à faible rapport E/C et bétons hautes performances.
- Mortiers prêts à l'emploi : ragréages, mortiers de réparation, mortiers fluides.

Avantages

- Réduction significative du retrait plastique et du retrait de séchage.
- Moins de fissuration et de tuilage (déformation en flexion) des dalles et chapes, en particulier pendant la première semaine.
- Quasiment sans effet sur l'hydratation du ciment, la prise et la résistance en compression.
- Bonne ouvrabilité.
- Faibles émissions de COV, inodore : permet de formuler des produits répondant à EMICODE EC1 PLUS.
- Mise en œuvre simple : ajouté à l'eau de gâchage.

Normes

- EN 206 : béton – spécification, performances, production et conformité.
- EN 12390-16 : essais pour béton durci – détermination du retrait du béton.
- EN 13892 / EN 13813 : matériaux de chape.

SUDAK MAROC • Lot Rouissate Commune Lakliaa Province Inzegane Ait Melloul • Tél. +212 5 28 24 52 67 • contact@sudakmaroc.com • www.sudakmaroc.com

Données techniques

Caractéristique	Valeur
Nature chimique	Polyéthers modifiés (hydrophobes / hydrophiles)
Aspect	Liquide
Tension superficielle (1 %, 25 °C)	≈ 28 mN/m
Teneur en chlorures	Sans chlorure
Émissions	Faible COV

Valeurs typiques.

Dosage

De **0,5 à 3 % du poids du ciment**. Dosage courant : 2 %. Le dosage optimal dépend de la formulation, de l'épaisseur et des conditions de séchage ; il doit être déterminé par des essais préalables.

Mode d'emploi

- Ajouter le produit à l'eau de gâchage ; ne jamais l'ajouter sur le ciment sec.
- Le produit apporte une part de liquide : en tenir compte dans le rapport E/C pour les dosages élevés.
- Compatible avec les superplastifiants PCE de la gamme SUDAK SuperPlast ; introduire chaque adjuvant séparément.
- Vérifier la teneur en air du béton frais lors des essais.
- SUDAK ANTI RETRAIT ne remplace pas la cure : protéger le béton de la dessiccation, par exemple avec SUDAK CURE W.

Conditionnement

Bidons de 25 kg, fûts de 200 kg et IBC de 1000 kg.

Stockage

Stocker à couvert, à l'abri du gel et des températures extrêmes, dans l'emballage d'origine fermé. Durée de conservation : 12 mois.

Hygiène et sécurité

Éviter le contact avec la peau et les yeux ; porter gants et lunettes. En cas de contact, rincer abondamment à l'eau. Consulter la Fiche de Données de Sécurité (FDS).

Note importante

Les informations contenues dans cette fiche technique sont fondées sur l'expérience de chantier et des essais de laboratoire, et sont données à titre indicatif. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer de l'adéquation du produit à l'usage prévu. SUDAK MAROC se réserve le droit de modifier les informations de ce document sans préavis. Cette fiche annule et remplace toute version antérieure.

SUDAK MAROC • Lot Rouissate Commune Lakliaa Province Inzegane Ait Melloul • Tél. +212 5 28 24 52 67 • contact@sudakmaroc.com • www.sudakmaroc.com

Qualité et maîtrise

Tous les produits SUDAK fabriqués sur notre site d'Aït Melloul (Maroc) sont produits dans le cadre d'un système de management de la qualité certifié par un organisme indépendant conforme aux exigences de la norme **ISO 9001:2015** (SGS – certificat n° MA26/00000026, valide jusqu'au 04/05/2029).





FT_SUDAK_ANTI RETRAIT_Version 5_du 22-11-2026